



FORMATION SSCT - MEMBRES DU CSE/CSSCT INITIAL

Dernière mise à jour le 06/01/2025.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement du CSE, identifier les missions, les moyens du CSE et ses commissions.
- Connaître le cadre réglementaire et maîtriser le champ des conditions de travail.
- Contribuer efficacement à l'amélioration de la santé-sécurité dans l'entreprise et s'inscrire dans une démarche de prévention des risques.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de s'approprier les outils nécessaires à la mise en place et au bon fonctionnement du CSE en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Être capable de connaître les règles de fonctionnement du CSE
- Être capable de dialoguer avec la direction dans le cadre des bonnes pratiques du dialogue social
- Être capable de repérer et mesurer les risques professionnels dans les situations de travail
- Être capable de s'approprier des méthodes d'observation, d'analyse, d'évaluation des risques professionnels pour pouvoir proposer des préconisations pour améliorer la prévention des risques et les conditions de travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Membres du Comité Social et Économique ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail.

MODALITÉS D'ACCÈS

Le délai pour la mise en place d'une formation est habituellement de 10 jours (en moyenne).

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation se déroule dans vos locaux ou nos salles partenaires.

Tarif

INTRA 1000 € / Jour

Réf.

CSE001

0664903449

Contact

contact@formations-pist.fr
<https://www.formations-pist.fr>

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

« en cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps ».



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 10 maxi



Durée

35 heures / 5 jour(s)

PROGRAMME

1/ LES ATTRIBUTIONS DU CSE

- Les attributions générales du CSE
- Cas particulier de la CSSCT
- Les attributions particulières dans le champs de la S&ST

2/ LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- La structure de la réglementation en santé et sécurité au travail
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail

3/ OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

4/ LES RÔLES, MOYENS, MISSIONS ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du Comité et de la Commission
- Le fonctionnement du Comité et de la Commission
- Les moyens à disposition du Comité et de la Commission
- Les missions du CSE et de la Commission en SST

5/ LES REGISTRES ET DOCUMENTS DE PRÉVENTION

- Les documents accessibles au fonctionnement du CSE/CSSCT
- Les documents de l'entreprise liés à la santé et sécurité au travail

6 / LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

7/ LA PRÉVENTION, DÉFINITION ET NOTIONS IMPORTANTES

- Définition Accident de Travail, Accident de Trajet, Maladie Professionnelle...
- Notions de danger, dommage, risque
- Mécanisme d'accident
- Les principes généraux de la prévention

8/ DANGER GRAVE ET IMMINENT

- Présentation de la notion de Danger grave et imminent

9/ L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS, ET LE DOCUMENT UNIQUE

- Les enjeux et le cadre réglementaire
- L'analyse des risques (Unité de Travail, méthodologie...)
- L'élaboration de mesures de prévention

10/ LES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associées

11/ LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Les enjeux et les conséquences des risques psychosociaux
- Définition Stress, Santé, Violences, Harcèlements

12/ LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE FORMATION SÉCURITÉ

- Les différentes formations en santé et sécurité au travail

13/ L'ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Introduction à l'analyse des conditions de travail
- Méthodes de repérage des déterminants du travail

- Techniques de pilotage d'entretiens et d'observations
- Visite de site

14/ L'ANALYSE D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL OU D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La hiérarchisation des mesures de prévention

15/ MENER LES RÉUNIONS DU CSE

- Fréquences des réunions
- Les participants et voix
- Les démarches administratives
- les documents de fin de réunion
- Communication du CSE
- Animation d'une réunion de prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations, visite de site

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support formateur
- Exercices pratiques
- Activités ludo pédagogique
- Livret de formation remis à chaque participant.
- Accès espace apprenant ou clé USB

VALIDATION

- Évaluation tout au long de la formation, QCM, Travaux individuels ou en sous-groupes.
- Fiche individuelle d'appréciation de la formation.
- Attestation de présence et de résultats obtenus remise en fin de formation.

QUALIFICATION DU FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail	Une attestation sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur	Attestation de formation SSCT des Membres du CSE/CSSCT

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Structure + de 300 salariés CSSCT : 35 heures tous les 4 ans de mandat

Membres du CSE 21 heures tous les 4 ans de mandat